

(No. 5)

(Circulaire au Clergé.)

ARCHÉVÊCHÉ DE QUÉBEC,
24 Avril 1871.

MONSIEUR,

À propos des élections prochaines, le " Journal des Trois Rivières " et le " Nouveau Monde " ont publié un *programme* politique, à l'usage des catholiques de la Province de Québec.

Je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par les journaux, et que, par conséquent, il a le grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de l'archidiocèse à dépasser les limites tracées par le quatrième Concile de Québec, et que je vous ai rappelées dans ma circulaire du 3 courant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.